



COMMUNE DE BLAMONT

ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°01 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application des dispositions de l'arrêté 2025-31 de M. le Maire de Blamont en date du 22 octobre 2025, le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique

du 24 novembre 2025 au 23 décembre 2025 inclus,

aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public, soit :

- ✓ Le lundi de 10 H 00 à 12 H 00 et de 16 H 00 à 18 H 00,
- ✓ Le mercredi de 10 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 30 à 17 H 30,
- ✓ Les jeudi et vendredi : 10 H 00 à 12 H 00.

Monsieur René BAILLY a été désigné par le Tribunal Administratif de Besançon en qualité de Commissaire-enquêteur.

M. le Commissaire-enquêteur recevra en Mairie, les :

- ✓ **Lundi 24 novembre 2025 de 16 H 00 à 18 H 00**
- ✓ **Samedi 13 décembre 2025 de 9 H 00 à 12 H 00**
- ✓ **Mardi 23 décembre 2025 de 16 H 00 à 18 H 00**

**PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE UN DOSSIER SERA DEPOSE EN
MAIRIE AFIN QUE CHACUN PUISSE EN PRENDRE CONNAISSANCE.**

Le dossier d'enquête publique sera également disponible sur le site internet suivant :

<https://registre-dematerialise.fr/6533>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être déposées :

- ✍ en mairie sur le registre d'enquête
- ✍ sur le site : *<https://registre-dematerialise.fr/6533>*
- ✍ par courrier postal en mairie à l'attention du commissaire-enquêteur
- ✍ par courrier électronique :

enquete-publique-6533@registre-dematerialise.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue de l'enquête.

**Le Maire,
Serge DÉLFILS**